

Chapitre 1. Introduction

Les pays considèrent désormais qu'un système d'éducation performant joue un rôle essentiel dans leur développement social et économique. Le capital humain a été identifié depuis longtemps comme un facteur clé dans la lutte contre le chômage et les bas salaires, ainsi qu'un moteur essentiel de la croissance économique. De plus, il est à l'évidence associé à toute une série d'avantages non économiques, parmi lesquels une amélioration de l'état de santé, un plus grand engagement civique et social, et un sentiment de bien-être accru.

L'élaboration de politiques d'éducation efficaces est par conséquent l'une des priorités des gouvernements nationaux, qui se tournent de plus en plus vers la communauté internationale pour s'informer et définir leurs réformes en connaissance de cause. Dans son souci de renforcer la contribution de l'Organisation dans ce domaine, la direction de l'éducation et des compétences de l'OCDE déploie d'importants efforts pour l'élaboration et l'analyse d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs dont les résultats sont publiés chaque année dans sa publication phare, *Regards sur l'éducation*. Ces indicateurs permettent aux gouvernements d'analyser leur système éducatif à la lumière des performances des autres pays dans ce domaine. Conjugués aux autres publications de l'Organisation, les indicateurs sont conçus pour évaluer et soutenir les efforts de réforme entrepris par les gouvernements.

Les indicateurs diffusés dans *Regards sur l'éducation* retracent l'évolution progressive des comparaisons internationales menées dans le domaine de l'éducation au cours des 25 dernières années. L'aspect fondamental de cet exercice de comparaison réside dans la qualité des données de base, qui elle-même dépend de la clarté des concepts, des conventions et des méthodes utilisés pour recueillir les données et calculer les indicateurs. Le présent guide réunit l'ensemble de ces méthodes en un seul ouvrage de référence qui renvoie chaque année aux principaux indicateurs présentés dans *Regards sur l'éducation*. De cette manière, il vise à faciliter la compréhension des statistiques et indicateurs qui sont établis, permettant ainsi de les utiliser plus efficacement dans l'analyse des grandes orientations.

Ce guide apporte par conséquent des réponses à des questions telles que : « Qu'entend-on par enseignant ? », « Qu'entend-on par dépenses publiques d'éducation ? », ainsi qu'à d'autres questions en rapport avec l'utilisation des indicateurs : « Comment dois-je interpréter les dépenses par étudiant ? », « Dois-je être vigilant par rapport à la qualité des données ? ».

Si l'on a considérablement amélioré la comparabilité internationale des statistiques, beaucoup de progrès restent encore à accomplir dans ce domaine, ce dont conviennent les auteurs du guide. Grâce au réseau qu'elle a instauré avec les pays membres et d'autres organisations internationales, l'OCDE s'emploie peu à peu à éliminer les zones d'ombre qui subsistent. L'OCDE publiera d'autres éditions de ce guide au fur et à mesure qu'elle effectuera des mises à jour et apportera des améliorations.

1.1. La raison d'être du guide

Les principaux objectifs du présent guide sont les suivants :

- Énoncer le cadre conceptuel à partir duquel l'OCDE rassemble et diffuse les statistiques internationales et les indicateurs.
- Renseigner sur les normes internationales en ce qui concerne les concepts, les classifications, les conventions et les méthodes que l'OCDE applique pour recueillir et rassembler les statistiques et les indicateurs de l'éducation.
- Indiquer des normes auxquelles d'autres pourraient se conformer pour recueillir et élaborer des statistiques et des indicateurs de l'éducation, et procéder à leur comparaison internationale.

Le présent guide n'a pas pour vocation d'être un manuel de collecte de données mais constitue plutôt un ouvrage de référence à partir duquel ce type de manuel peut être mis au point. C'est pourquoi il ne fait pas précisément mention des instruments de collecte de données actuellement employés à l'OCDE, ni de la façon de les utiliser. C'est la fonction des manuels existants de collecte de données.

Fait notable, la révision du présent guide a également donné lieu à une révision des définitions actuellement utilisées pour la collecte des données à l'OCDE et, le cas échéant, à leur amélioration.

1.2. Public ciblé et utilisation du guide

Les objectifs étant ainsi définis, le guide est destiné aux utilisateurs de statistiques et d'indicateurs internationaux sur l'éducation produits par l'OCDE, et aux personnes chargées de recueillir des données sur l'éducation à l'échelle internationale.

Les utilisateurs de ces statistiques et indicateurs sont souvent des lecteurs de *Regards sur l'éducation* mais aussi des personnes qui accèdent aux données de l'OCDE en matière d'éducation par d'autres moyens, notamment via la base de données de l'Organisation (<http://stats.oecd.org/> (OCDE, 2018_[1])) ou via le portail de données de l'OCDE (<https://data.oecd.org/education.htm> (OCDE, 2018_[2])). L'idée est que le guide leur permette de mieux comprendre les séries de données diffusées par l'OCDE et les aide à les exploiter avec plus d'efficacité. À cet égard, l'ensemble des définitions et des classifications des données employées dans les collectes statistiques ainsi que les méthodes et les concepts retenus pour rassembler les statistiques et les indicateurs jouent un rôle capital. La description des pratiques nationales de collecte est tout aussi importante, de même que la classification des programmes d'enseignement nationaux selon la nomenclature internationale, qui sont publiés dans le GPS de l'éducation de l'OCDE (OCDE, 2018_[3]). Il est également fondamental d'évaluer les modes de contrôle de qualité des données, appliqués dans la collecte et la compilation des statistiques, et de savoir quels aspects qualitatifs laissent le plus à désirer. Le présent guide répond à toutes ces exigences.

Les services chargés de recueillir et de rassembler des données sur l'éducation à l'échelle internationale trouveront dans le guide une source exhaustive de références aux normes et conventions internationales utilisées dans les indicateurs principaux qui sont mis en avant dans la publication de l'OCDE *Regards sur l'éducation*. Les services en question peuvent le cas échéant se conformer à ces normes. Une plus grande cohérence dans les pratiques

de collecte ne peut qu'enrichir l'ensemble des données faisant l'objet d'une diffusion internationale.

Enfin, en expliquant avec clarté les méthodes employées et en mettant en lumière les problèmes qualitatifs qui subsistent, le guide offre l'occasion de débattre des améliorations à apporter et des moyens d'y parvenir.

1.3. La structure du guide

Le **chapitre 2** expose le cadre conceptuel des statistiques et indicateurs internationaux de l'éducation qui a dicté l'élaboration des définitions et les collectes de données. Il fait tout d'abord brièvement l'historique du développement des statistiques et des indicateurs de l'éducation à l'OCDE-INES puis décrit l'organisation du Programme d'indicateurs de l'éducation de l'Organisation, mis en place pour les élaborer. Il donne aussi une vue d'ensemble des derniers instruments et méthodes de collecte de données grâce auxquels sont rassemblés les éléments qui servent à élaborer les statistiques et les indicateurs.

Le **chapitre 3** délimite le périmètre que couvre l'OCDE-INES dans ses statistiques de l'éducation comparables à l'échelle internationale. Après une définition de l'éducation, il précise la couverture des statistiques établies dans ce domaine. Afin de clarifier le champ couvert, il examine diverses questions relatives à la délimitation des secteurs éducatifs, concernant par exemple les programmes destinés à la petite enfance ou encore l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Le **chapitre 4** présente les définitions et classifications utilisées pour recueillir les statistiques internationales de l'OCDE-INES dans le domaine de l'éducation, considérant tour à tour les étudiants et les diplômés, les personnels de l'enseignement, l'organisation scolaire et les programmes d'enseignement, les établissements d'enseignement et les dépenses d'éducation. Il indique les principales définitions en même temps que des commentaires sur leur interprétation et leur mise en œuvre pratique. Il fait également mention des efforts qui restent à accomplir pour préciser encore ces définitions.

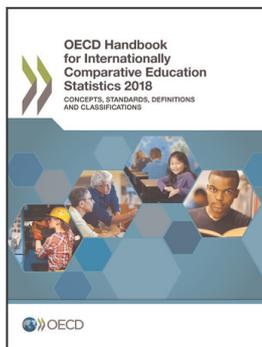
Le **chapitre 5** porte sur les questions relatives aux concepts, définitions et classifications des programmes d'enseignement. Il s'articule en trois parties. La première donne une vue d'ensemble de la Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011) avant de préciser les définitions et classifications applicables aux programmes d'enseignement qui y sont décrits. La deuxième indique précisément comment classer les programmes d'enseignement dans chacun des niveaux de la CITE ; elle correspond aux « Directives pour la classification des programmes éducatifs nationaux et des certifications correspondantes » définies dans le *Manuel opérationnel CITE 2011* de l'OCDE. Le GPS de l'éducation de l'OCDE (OCDE, 2018^[3]) montre comment les programmes d'enseignement des différents pays sont classés dans la CITE, ce qui constitue un instrument essentiel pour interpréter les statistiques et les indicateurs qui ont été publiés.

Le **chapitre 6** porte sur les questions relatives à la qualité des données internationales en matière d'éducation. Il reproduit tout d'abord une déclaration de l'engagement de l'OCDE en ce qui concerne la qualité des données et présente les normes de qualité en fonction desquelles les données sont recueillies, compilées et diffusées. Il examine ensuite les types de problèmes que pose la qualité des données ainsi que les raisons sous-jacentes, et décrit les mesures prises par l'OCDE pour les évaluer et les résoudre. Ce chapitre émet certaines suggestions en vue de dresser des estimations pour les données manquantes puis se termine par un exposé des principaux problèmes qui subsistent quant à la qualité des données internationales en matière d'éducation.

Le **chapitre 7** traite des statistiques et des indicateurs qui sont calculés à partir des données brutes. Il précise les concepts, les méthodes et les conventions utilisés dans cet exercice de calcul et les problèmes de mesure susceptibles de se poser. Il se concentre sur les grandes catégories d'indicateurs élaborés à partir des données recueillies grâce au programme INES d'indicateurs de l'OCDE sur l'éducation. Il ne vise pas à décrire dans le détail chaque indicateur publié à une époque ou une autre dans *Regards sur l'éducation*. Il met plutôt l'accent sur les indicateurs ou groupes d'indicateurs de base qui figurent dans cet ouvrage et dont les aspects conceptuels ou méthodologiques méritent d'être expliqués : il répertorie ainsi les méthodes employées pour construire les indicateurs, plutôt que les indicateurs proprement dits.

Références

- OCDE (2018), *Education GPS*, <http://gpseducation.oecd.org/>. [3]
- OCDE (2018), *OCDE Données*, <https://data.oecd.org/> (consulté le 26 juillet 2018). [2]
- OCDE (2018), *OCDE Statistiques*, <https://stats.oecd.org/> (consulté le 26 juillet 2018). [1]



Extrait de :

OECD Handbook for Internationally Comparative Education Statistics 2018

Concepts, Standards, Definitions and Classifications

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264304444-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Introduction », dans *OECD Handbook for Internationally Comparative Education Statistics 2018 : Concepts, Standards, Definitions and Classifications*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264305380-3-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.